



Conclusion

Les relations du Canada avec la Malaisie sont bien établies et embrassent un large éventail de questions. Le vif intérêt et le soutien du Canada à l'égard de l'ANASE, l'appartenance commune au Commonwealth ainsi que l'aide au développement ont été les principales caractéristiques des relations chaleureuses qu'entretiennent les deux États. L'éducation, en particulier, a été un domaine de liens étroits, et de nombreux Malaisiens ont fait leurs études au Canada.

À l'heure actuelle, c'est le commerce qui représente le principal domaine d'activité entre les deux pays, et les échanges n'ont cessé d'augmenter régulièrement. Le commerce bilatéral a pratiquement triplé depuis 1986, pour atteindre quelque 730 millions de dollars en 1991. La même année, la balance commerciale était en faveur de la Malaisie, selon un montant d'environ 145 millions de dollars. Les possibilités d'accroître le commerce bilatéral et l'investissement canadiens en Malaisie demeurent encore très intéressantes alors que la présence canadienne dans ce pays continue de s'intensifier. On compte plus de 30 accords signés dans les secteurs de la fabrication et des services, tandis que 225 autres compagnies canadiennes ont des représentants en Malaisie. Le Conseil du commerce Malaisie-Canada (MCBC), créé en 1989, aide à promouvoir les activités commerciales entre les deux pays.

L'aide canadienne au développement Malaisie favorise de plus en plus, dans une transition graduelle, la coopération économique à part entière, par opposition à l'aide au développement. À ce titre, le Canada appuie activement la création de liens à long terme entre les secteurs privés des deux pays. Les initiatives prises dans le cadre de ce programme appuieront et compléteront les efforts traditionnels de promotion du commerce du gouvernement et

aideront à élargir les relations commerciales et économiques bilatérales. Le programme Entreprise Malaisie-Canada, dont le mandat est de favoriser le transfert de technologie et de savoir-faire canadiens en Malaisie au moyen de coentreprises et d'autres activités de coopération du secteur privé, sera un élément primordial du programme bilatéral au cours des cinq prochaines années.

Le Canada, par l'intermédiaire de ses programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux, travaille également en collaboration avec la Malaisie à mettre en place des pratiques forestières et agricoles respectueuses de l'environnement. L'Institute of Forest Management de Kuala Lumpur et le Sarawak Agricultural Development Plan sont deux exemples parmi tant d'autres des divers projets financés par l'ACDI et qui illustrent l'étroite collaboration des deux pays dans le domaine du développement durable.

Bien qu'ils demeurent encore relativement modestes, les contacts et les liens entre les organismes et les institutions du Canada et de la Malaisie, en dehors du contexte commercial, jouent également un rôle important dans le resserriment des relations bilatérales. Les initiatives prises dans le secteur de l'éducation, de la défense, de l'agriculture et des communications méritent en particulier d'être signalées.

Le rôle de plus en plus dynamique que joue la Malaisie sur la scène politique et économique internationale offre de nouvelles occasions de dialogue et de consultation entre les deux pays, qui pourraient contribuer à renforcer encore davantage les relations bilatérales. Enfin, l'adhésion à l'APEC, la participation à la CNUED ainsi que les visites de haut niveau, comme celles des premiers ministres et des principaux ministres du Cabinet, jouent un rôle important à l'appui de ces objectifs.